

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CSEE :

Les enseignants exigent une amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation dans tous les types d'EFPI et d'apprentissage

1er octobre 2014

Organisation partenaire pour les secteurs de l'éducation et de la formation au niveau européen, le CSEE – représentant 11 millions d'enseignants et de formateurs – accueille très favorablement la place accordée récemment au rôle important des enseignants et des formateurs dans l'enseignement et la formation professionnels initiaux (EFPI) et continus (EFPC), les stages d'apprentissage et la formation des adultes en général, dans le cadre des discussions engagées à l'occasion d'événements européens tels que le [Forum des entreprises européennes sur la formation professionnelle organisé par la Commission européenne](#) (23-24 septembre 2014, Bruxelles) et la Conférence du CEDEFOP [Construire l'EFPI en Europe](#) (29-30 septembre, Thessalonique).

Tel qu'énoncé dans le [Document d'orientation politique du CSEE concernant l'EFPI en Europe](#) (2012) et dans les [10 messages clés du CSEE](#) concernant *les points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe* (2013), nous soulignons qu'une amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation dans tous les types de services EFPI contribue notablement à préparer les jeunes et les adultes à affronter leur vie future et à décrocher des emplois.

Comme le précise le Directeur européen du CSEE, Martin Rømer : « L'enseignement et la formation professionnels ont pour objectif d'offrir aux étudiants une base solide leur permettant de devenir des citoyens actifs dans les sociétés démocratiques et des professionnels sur le marché du travail. L'enseignement et la formation professionnels, de quelque nature que ce soit, constituent des piliers de la cohésion sociale et de la citoyenneté active, favorisant les opportunités d'embauche sur le marché de l'emploi. »

Malheureusement, l'[Enquête du CSEE sur l'impact de la crise économique sur la formation des enseignants dans l'Union européenne](#) (2012) a révélé que, depuis 2008, le développement professionnel des enseignants, notamment dans le secteur de l'EFPI et de la formation des adultes, se trouve particulièrement affecté par les contraintes financières. L'[Examen annuel de la croissance](#) du Semestre européen (2014) indique que 19 Etats membres de l'UE ont réalisé d'importantes coupes budgétaires dans le financement de l'éducation et de la formation – mesures ayant de graves conséquences sur les systèmes EFPI européens. Par ailleurs, certaines études montrent que bon nombre d'employeurs offrent principalement des formations en entreprise à des employés déjà hautement qualifiés¹, au détriment des effectifs moins qualifiés qui nécessitent de relever leur niveau de compétences.

S'appuyant sur la révision à mi-parcours du [Communiqué de Bruges](#) (2010), le CSEE appelle les institutions de l'Union européenne à plaider en faveur d'une augmentation des investissements dans le développement professionnel des enseignants et des formateurs au sein des Etats membres, afin de renforcer la qualité de

¹ Eurofound (2012), [Cinquième enquête européenne sur les conditions de travail](#), Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg ; McKinsey&Company Report (2014), [Education to Employment: Getting Europe's Youth into Work](#).

l'EFPI, de l'EFPC, de la formation des adultes et de l'apprentissage, et de lutter ainsi contre les hauts taux de chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale à travers l'Europe.

Outre les étudiants, les employeurs tirent eux aussi de grands avantages d'une EFP de qualité. Par conséquent, les employeurs, que ce soit au niveau des établissements scolaires ou des entreprises, se doivent de contribuer et de s'intéresser en priorité au développement professionnel des enseignants et des formateurs du secteur de l'EFP. Les programmes de formation professionnelle devraient être obligatoires pour les enseignants et les formateurs de ces secteurs, de manière à ce qu'ils puissent améliorer et mettre à niveau leurs compétences pédagogiques, technologiques et informatiques, et apprendre de nouvelles méthodes d'enseignement. Il convient de soutenir financièrement le développement professionnel des enseignants et formateurs des secteurs de l'EFP, de l'EFPC et de l'apprentissage, tout comme celui de n'importe quel autre enseignant. Au moins 10 % du temps de travail des enseignants devrait être réservé à leur développement professionnel.

Le CSEE salue vivement le constat qui a été établi, selon lequel l'amélioration du développement professionnel des employés du secteur de l'éducation a une influence significative sur la diminution de l'abandon scolaire précoce en Europe. Parallèlement à cela, nous demandons également d'accorder la priorité à la qualité des programmes de formation offerts aux enseignants et aux formateurs dans le domaine de l'apprentissage des adultes, en vue de diminuer le nombre d'adultes peu ou pas qualifiés, mis en lumière par l'enquête [PIAAC](#) (2013).

Les responsables politiques européens et nationaux doivent, en outre, se voir communiquer les résultats complets des recherches qualitatives et quantitatives évaluant les effets de la crise sur les enseignants et les formateurs de l'EFP et sur la qualité des services offerts dans ce secteur au niveau européen.

Enfin, nous appelons les Ministres des Finances, les Ministres de l'Emploi et les Ministres de l'Education européens à améliorer et à renforcer le dialogue social à tous les niveaux de l'EFP. Il est indispensable d'engager un dialogue social efficace pour définir et mettre en œuvre les objectifs futurs du Communiqué de Bruges, de même que pour maintenir et accroître, aux côtés des entreprises, les investissements dans l'EFPI, l'EFPC, l'apprentissage, la formation des adultes et, en particulier, le développement professionnel des enseignants et des formateurs.